



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

OBJET : ÉCOLES PUBLIQUES

CRÉDITS SCOLAIRES – PROJETS DES ÉCOLES

Vote des crédits

N°2025_103

Date d'affichage de la liste des délibérations : **18 novembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **18 novembre 2025**

Date de mise en ligne : **18 novembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **5 novembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Roger REMILLY**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT - Jean-Philippe SANTONI

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Jean PETIT (à Sébastien FRANÇOIS) - Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Christophe GALLAY (à Lionel CATRAIN) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Marie DECHESNE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Isabelle WEULERSSE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

Afin d'accompagner au mieux la réalisation des projets des écoles publiques, des modalités de fonctionnement ont été mises en place depuis 2016 et revues en 2020.

Ainsi, les crédits liés aux projets dans les écoles et aux dépenses d'investissement ont été globalisés, la participation financière attribuée à chaque école est calculée en fonction du nombre d'élèves.

En parallèle, des crédits sont fléchés sur des actions culturelles proposées et financées directement par la commune : deux spectacles vivants par classe au Briscope et 5 000 € pour des participations aux actions culturelles liées par exemple à la bande dessinée, au cinéma ou à d'autres formes d'expression artistique.

Pour l'année 2026, 25 000 € ont été répartis selon le tableau ci-après, afin de répondre aux projets des écoles et de couvrir les dépenses d'investissement.

Afin de veiller à la bonne utilisation de ces crédits, les écoles s'engagent à transmettre un bilan annuel qualitatif et financier de leur utilisation, avant la fin du mois d'octobre 2026.

La commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » a vu le dossier le 5 novembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER les crédits pour l'année civile 2026, répartis entre les écoles, comme indiqués ci-dessous

ÉCOLES	TOTAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		Montant	Pré projet	Montant	Pré projet
André Lassagne 118 élèves	2 671,00 €	2 100,02 €	Participation à la sortie de fin d'année des élèves (5 € par élève), Achat de livres pour la BCD Impression des carnets de suivi des élèves : 45 élèves Impression des parcours d'ateliers autonomes : 120 élèves Cadeaux de fin de maternelle pour les élèves de GS (petit livre)	571,98 €	2 postes lecteurs CD pour les classes 1 et 2 Four électrique pour l'école 2 camions géants cour des Petits
Jacques Cartier maternelle 88 élèves	1 992,00 €	912,00 €	Abonnement à l'école des loisirs pour chaque classe Sacs en tissu pour la BCD (1/élève) Bookinou (1/classe) Mur sonore (1/classe) Casques d'écoute (X2)	1 080,00 €	Renouvellement mobilier de classe (chaises, tables, meubles...), achat pour BCD avec le budget restant (en fonction des effectifs, meubles de bibliothèque, poufs, fauteuils...)
Claudius Fournion maternelle 109 élèves	2 467,00 €	1 530,00 €	Visite musicale et contée du vieux Lyon Spectacle à l'école	937,00 €	1 coussin pour meuble à roulette 5 " tableaux bavard" (mur sonore) MANUTAN 5 enceintes Merlin Bayard et 5 casques Merlin Bayard



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

Jean Moulin 194 élèves	5 777,00 €	3 327,00 €	Sorties scolaires : sorties cinéma au Méga CGR (à confirmer), musée, spectacles, transports Abonnements à des magazines pour les élèves (1 jour 1 actu, Mort de lire, Wapiti, Curionauts, Histoires pour les petits), livres pour la BCD Matériel du Passeport de comportement	2 450,00 €	Banc vestiaire bois Banc assise 3 lames sans dossier 160 cm Tableau pivotant 120 x 100 cm avec 12 aimants Table Polyva 70x50 cm réglable - hêtre miel/gris alu - chants alaisés bois - piètement gris alu -3 X 2 exemplaires Chaise réglable Hélia - taille 4 à 6 - 4 casiers tôle gris pour table Doga, Polyva, Polyva renforcée et Arceau
Jacques Cartier élémentaire 160 élèves	4 765,00 €	3 095,00 €	Financement Orchestre à l'école 1 000 € Les Incos (commandes de livres pour toute l'école) Amely : formation des élèves médiateurs	1 670,00 €	Chaises (65 € environ pour une chaise) Relieuse pour nos dossiers, livrets... Table pour la salle RASED
Claudius Fournion élémentaire 253 élèves	7 326,00 €	3186,39 €	Projet cirque cycle 2 Planétarium cycle 3	4 139,61 €	Matériel de manipulation en numération, fractions, formes géométriques 17 solides, kits électricité, minuteurs, casques anti-bruit Tabouret flexible, tabouret mogoo, chaises Cloisons acoustiques, meuble trofast + bacs, desserte Raskog pour classe flexible, horloge Klockis Timers, galettes, paravent
	24 998 €	14 150,41 €		10 847,59 €	

La répartition entre fonctionnement et investissement résulte d'échanges avec les écoles sur leurs besoins et leurs projets, d'où une participation financière de la commune de 25 000 € répartie comme suit :

- 14 150,41 € au titre des dépenses de fonctionnement
- 10 847,59 € au titre des dépenses d'investissement
- VALIDER la modification par les services de la répartition des crédits alloués aux écoles entre les différentes lignes budgétaires mentionnées ci-dessus, via des virements de crédits, selon la nature des achats afin de garantir la cohérence comptable
- DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – compte 657382 et chapitre 21 – comptes 2184 et 2188 du budget principal de la commune – exercice 2026

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Roger REMILLY

Pour copie conforme
Le Maire
Serge BÉRARD

